

Enigme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 31

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ami, trouvant ce vin horriblement plat, jaune et cassé, ne put s'empêcher de sortir de sa réserve et de s'écrier :

— Ma fâi, atiuta, iamèrè bin mi verre lèva lo tiu à tè tsévaux qu'à tè bosssets.

Le merle du cordonnier. — Un cordonnier de Lutry avait suspendu devant sa boutique une cage contenant un merle qui chantait à merveille. Au-dessus de la cage se lisait l'inscription suivante :

*Celui qui se trouve content
Peut prendre mon merle hardiment.*

Un jour, un mylord anglais passe devant l'échope :

— Aoh! s'écrie-t-il, moà être très content, moà faire tout ce que je veux!

Et disant cela, il s'apprête à décrocher la cage.

— Halte-là! répond le savetier; vous n'êtes pas content, puisque vous désirez encore mon merle.

Et l'enfant d'Albion continua son chemin en disant :

— Aoh! le cordonnier il était pas si bête!...

Tabarca. — Tel est le nom d'une île française de la Méditerranée, qui appartenait autrefois aux Génois et fut acquise en 1768 par une compagnie française faisant la pêche du corail, et qui la conserva jusqu'en 1814. Au début de la guerre de Tunisie, en 1881, les Français l'occupèrent de nouveau et la gardèrent.

Voici comment Henri Rochefort expliquait, il y a quelques années, dans l'*Intransigeant*, la formation de cette île :

« Un marin ayant un jour laissé tomber, en face des côtes de Tunisie, son mouchoir de poche à la mer, les oiseaux s'oulièrent dessus, sauf votre respect, et le guano accumulé sur ce carré d'étoffe forma une île qui fut appelée Tabar-Caca et, par abréviation, Tabarka.

» Cependant, un mouchoir de poche étant inhabitable, Tabarka ou Caca est naturellement restée inhabitée. Les oiseaux seuls continuent à s'y donner rendez-vous et à y laisser des souvenirs. »

Le bâton des agents de police à Paris.

— L'activité prise depuis plusieurs années par la circulation dans les rues de Paris, le développement des lignes d'omnibus et de tramways, l'introduction dans la locomotion urbaine de la bicyclette et des voitures automobiles, ont augmenté la tâche des gardiens de la paix chargés d'assurer la libre et rapide circulation de tous ces véhicules en même temps que la sécurité des piétons.

De nouveaux règlements étaient devenus nécessaires, ils vont être prochainement appliqués.

L'une des nouvelles mesures prises par la Préfecture de police consiste à armer les gardiens de la paix d'un bâton avec lequel ils régleront le mouvement des voitures; dans un carrefour, quand le gardien de la paix de service lèvera son bâton, les voitures devront s'arrêter immédiatement.

Le bâton en question est en bois de peuplier, peint en blanc, avec une banderolle aux couleurs de la ville de Paris — bleu et rouge — portant l'inscription suivante : « Service des voitures »; quand le gardien de la paix n'a pas à s'en servir, il l'enferme dans une gaine fixée à son ceinturon.

A la veille de voir les tramways augmenter considérablement la circulation dans les rues étroites de Lausanne, le bâton de peuplier ne serait-il pas à recommander?...

A l'occasion de l'érection, à Lucerne, du monument destiné à rappeler la mémoire des malheureux soldats de l'armée de Bourbaki, qui succombèrent pendant le fatal internement de 1871, le *Petit Parisien* rappelle ce touchant épisode :

« Lorsque les internés purent revenir en France, plus d'un versa de chaudes larmes en quittant la famille hospitalière où il avait été recueilli. Les adieux furent émouvants. Une colonne de Français arrivait à Genève par un bateau à vapeur parti d'Ouchy. Ils étaient escortés par un détachement de carabiniers. Au moment où les officiers français prirent le commandement de la troupe, un silence se fit. Un sergent sortit alors des rangs et s'approchant de l'officier du détachement suisse :

— Mon lieutenant, lui dit-il, l'œil humide de larmes, oserais-je vous demander la permission de vous embrasser au nom de mes camarades?

Et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. »

Pour capturer les cafards. — Le meilleur moyen pour se débarrasser de ces vilaines bêtes noires qui envahissent les cuisines consiste à se servir d'un pot en terre vernissée ou d'un bocal en verre un peu profond, à parois verticales bien lisses, que l'on place dans le voisinage du foyer ou fourneaux. On place le vase de façon que les cafards puissent facilement en atteindre les bords, on place au fond du pot des restes de vieux fromage, de viande ou de saucisses. Attirés par l'odeur, les cafards piquent une tête dans le pot et le matin on en cueille, suivant les cas, de 30 à 40, que l'on fait passer de vie à trépas avec de l'eau bouillante.

En procédant ainsi méthodiquement tous les jours, on arrive à débarrasser assez promptement le local.

(Science pratique.)

Mot de la charade du 25 juillet: Fourrage (four-rage). Ont deviné: MM. Eug. Bastian, à Forel; H. Fallet, Bienne; Perrochon, Romanel; Ch. Zehnder, Romanel sur Morges; Delessert, Vuiffens-la-Ville; Café de la gare, Chauderon; Bécheret, Lausanne; Buttex, Nyon; Poste de gendarmerie, Nyon; L. Dufour, Genève. — La prime est échue au Poste de gendarmerie.

Enigme.

Je suis grand ou petit, et ma taille varie;
Et je n'ai cependant ni plus ni moins d'un pié.
Qui m'a, ne fait pas grande envie,
Qui ne m'a pas fait grand pitié.

Journal de l'Exposition nationale. — N° du 24 juillet: Les vélocipèdes à l'Exposition. — Die Maschinenhalle vom Laufkram aus gesehen. — Une visite au groupe XVI. — La Litteratura Svizzera. — Besuch der Zürcher Sängervereins Harmonie. — L'Harmonie chorale de Zurich et M^{lle} Wedekind au Victoria Hall. — Cinquième concert symphonique. — Aus dem Vergnügungspark. — Chronique de l'Exposition. — Le théâtre du Sapajou. — Gravures.

Boutades.

Ayant brisé une glace, le petit Carafon est conduit chez le commissaire de police, qui lui dit :

— C'est cinquante francs, ou la prison. Choisissez.

— Eh bien! j'aime mieux que vous me donniez les cinquante francs.

Le 17 courant, nous avons détaché, d'un calendrier à effeuiller, le feuillet du jour où nous lisons :

1676. — 17 juillet. — *La marquise de Brinvilliers est décapitée et brûlée vive.*

Nous ne comprenons pas très bien comment la chose s'est passée.

— Vous vous êtes fait, ma chère, une ennemie irréconciliable de la baronne; elle va partout vous déchirant à belles dents.

— A belles dents? Ah! je l'en défie, par exemple!

L'autre jour, au village de M., près Fribourg, venait au monde un enfant que la sage-femme annonça être du sexe masculin, ce qui causa un grand plaisir à la famille. Le baptême eut lieu peu après à l'église, puis se termina gaiement à l'auberge. Or, il advint que des soins de propreté durent être donnés à l'enfant, mais à ce moment-là seulement on constata avec une grande surprise que l'enfant baptisé comme garçon était... une fille.

Il fallut retourner à l'église et recommencer la cérémonie du baptême.

Pauvre petit.

Extrait d'un prospectus recommandant un biberon :

« Lorsque l'enfant a fini de têter, il faut le dévisser soigneusement et le mettre dans un endroit frais, par exemple sous une fontaine. »

Boulevard des Italiens, un promeneur en aborde un autre :

— Pardon, monsieur... Je suis étranger... Pourriez-vous m'indiquer la rue Richelieu?

Deuxième promeneur :

— Certainement, monsieur; c'est la deuxième à droite.

— Merci beaucoup, monsieur!

Puis, le premier promeneur salue le second et s'éloigne; alors le second, le rappelant :

— Eh! monsieur, monsieur! si vous êtes goucher, c'est le contraire!

Les petites singularités de notre langue :

On dit des maisons où l'on reçoit des malades, que ce sont des maisons de santé, et des enfants perdus que ce sont des enfants trouvés.

Entre bohèmes :

— Combien t'a coûté cette redingote?

— Cent sous... chez le père César.

— Elle est un peu étroite.

— Pour quarante sous de plus, j'aurais pu la boutonner.

Vivier a été le roi des fumistes. Il entre un jour chez un concierge de la rue de la Victoire et le dialogue suivant s'engage :

— Bonjour, monsieur le concierge.

— Bonjour, monsieur.

— Madame votre épouse se porte bien?

— Parfaitement.

— Et vos enfants?

— Je n'en ai pas.

— Allons, tant mieux.

A ce moment, Vivier se lève et salue.

— Pardon, monsieur, interroge le concierge, vous ne m'avez pas dit pourquoi vous étiez entré dans ma loge.

— Comment, pourquoi? réplique Vivier d'un air surpris, mais tout simplement parce que j'ai vu sur votre loge une pancarte avec ces mots: « Parlez au concierge ». Alors je suis entré et je suis venu vous parler...

Et avant que maître Pipelet fût remis de sa surprise, Vivier avait disparu.

Un indiscret demandait à un actionnaire d'une très mauvaise entreprise ce qu'il pensait faire de ses actions.

— Il y a très longtemps, répondit-il, que mes enfants me les demandent pour en faire des cerfs-volants.

— Eh bien, ajouta le premier, c'est le seul moyen de les faire monter.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.